

POSTULAT URGENT

Auteur Grégory Logean, UDC, Sidney Kamerzin, PDCC, et Marcel Delasoie, PLR
Objet Réseau routier cantonal: pour une vision pérenne et un fonds de financement
Date 12.06.2018
Numéro 5.0335

Actualité de l'événement

Le manque d'entretien des routes cantonales et les dégâts dont ont été récemment victimes lesdites routes sont au cœur de l'actualité. Le Grand Conseil doit d'ailleurs se prononcer durant la présente session sur un crédit supplémentaire de Fr. 22.866 millions pour l'année 2018.

Imprévisibilité

L'ampleur des conséquences concrètes du déficit chronique d'entretien du réseau routier cantonal a été rendu public avec les documents de la présente session via le contenu du rapport y relatif de la COFI.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les réflexions suggérées par le présent postulat doivent pouvoir être analysées rapidement par le Conseil d'Etat. A cet effet, une rapide impulsion du Grand Conseil est de nature encourager le Gouvernement à aller de l'avant, et cela rapidement pour éviter de voir le retard d'entretien s'aggraver.

Depuis plusieurs années, le canton ne consacre pas suffisamment d'argent pour entretenir le réseau routier cantonal. En 2015 déjà, par le biais d'un rapport, la Commission de gestion du Grand Conseil (COGEST) rendait attentif le Parlement aux conséquences potentielles de ces manques de moyens sur la qualité du réseau routier cantonal. Cet état de fait «ne permet pas de réaliser une planification rationnelle des travaux d'entretien. Ainsi, pour parer aux interventions les plus pressantes, les travaux se réalisent souvent par saucissonnage voire par saupoudrage sur les différentes communes.» (p. 8 du rapport de la COGEST).

Comme le relevait la COGEST dans son rapport, le SDM estime à Fr. 6 milliards la valeur des infrastructures routières cantonales. Avec une valeur cible moyenne de 2%, le SDM considère qu'il faudrait idéalement un montant annuel de l'ordre de Fr. 120 millions pour maintenir la substance et la fonctionnalité de ces infrastructures.

Plus récemment, les intempéries du début d'année ont mis en lumière de telles conséquences très concrètes. L'inventaire des dégâts au 15 mars 2018 se monte à plus de Fr. 35 millions sur l'ensemble du canton. Or, comme le relevait le Chef du Service de la mobilité dans le Nouvelliste du 27 janvier 2018, M. Vincent Pellissier, «le manque d'entretien du réseau routier valaisan est la cause d'une bonne partie des dégâts.».

Ce manque chronique de moyens ne permet pas une vision à moyen/long terme des travaux à consentir sur le réseau routier cantonal et la solution à ce défaut de stratégie ne saurait passer par un report de charges sur les communes.

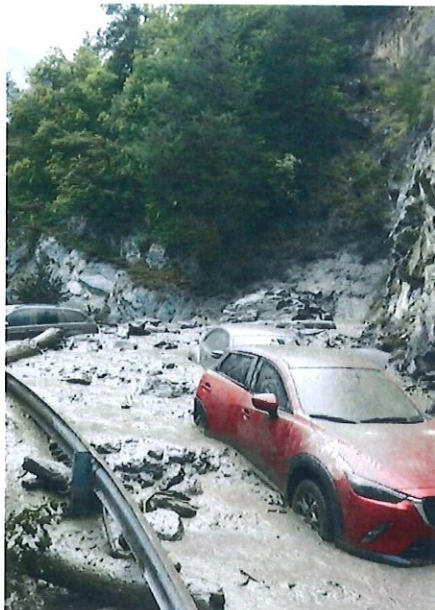
De plus, l'annualisation du budget y relatif ne permet pas de faire face au retard engendré par certaines procédures administratives plus longues que prévues. Ainsi, il arrive parfois que le budget annuel, pourtant largement insuffisant, ne soit pas totalement utilisé. De précieux moyens sont ainsi perdus car non remis à disposition l'année suivante (l'enveloppe annuelle n'était pas forcément adaptée en conséquence).

Conclusion

En conséquence, le présent postulat demande au Conseil d'Etat:

- de planifier sur une vision à moyen/long terme les travaux d'entretien du réseau cantonal et de chiffrer les besoins y relatifs des différents tronçons;
- de déterminer les besoins financiers qui seront nécessaires pour maintenir en état le réseau routier cantonal et ainsi éviter sa détérioration;
- d'étudier la création d'un mécanisme de financement, par exemple par la constitution d'un fonds dont l'alimentation serait garantie en y affectant l'argent prévu pour l'entretien du réseau routier dans le cadre du budget ordinaire de l'Etat. Le montant de ladite affectation annuelle, qui pourrait être précisé dans la base légale y relative, doit pouvoir permettre la réalisation des travaux nécessaires qui ressortiront des deux précédentes demandes du présent postulat.

LES PARTIS BOURGEOIS VEULENT PANSER LES ROUTES VALAISANNES



Alors que le Parlement vient d'accepter un crédit supplémentaire de près de 23 millions suite aux importants dégâts routiers de cet hiver, L'UDC Grégory Logean, le PLR Marcel Delasoie et le PDC du centre Sidney Kamerzin du centre ont décroché l'« urgence » par le bureau du Grand Conseil pour un postulat réclamant une réflexion globale sur le réseau routier.

Les trois partis bourgeois souhaitent notamment une planification à moyen-long terme des travaux d'entretien et un financement intégré au budget ordinaire. Cette intervention au Grand Conseil intervient dans le contexte de la réduction du nombre de routes valaisannes avancée par le Chef du Service cantonal de la mobilité Vincent Pellissier. A noter que les dégâts liés aux intempéries du début d'année se montaient à 35 millions. Le postulat sera discuté vendredi.



PAR JEAN-YVES GABBUD

[Réagir à cet article](#)

GRAND CONSEIL Les députés veulent avoir une vision à long terme des travaux routiers que l'Etat du Valais entend mener. Ils proposent aussi une solution de financement plus efficace.

Le Valais va planifier sur le long terme l'entretien de ses routes. Il va étudier la création d'un fonds pour financer ces opérations.

Le Grand Conseil valaisan a adopté vendredi, sans opposition, le postulat urgent déposé par les députés Grégory Logean (UDC), Sidney Kamerzin (PDC) et Marcel Delasoie (PLR) allant dans ce sens.

Le texte adopté charge le Conseil d'Etat de planifier selon une vision à moyen/long terme les travaux d'entretien du réseau routier, de chiffrer les besoins et d'étudier la création d'un mécanisme de financement, qui pourrait prendre la forme d'un fonds, solution permettant d'éviter que des crédits votés ne soient pas utilisés en raison de recours.

Selon une estimation du conseiller d'Etat Jacques Melly, il faudrait 1,5 milliard pour mettre en état l'ensemble des routes valaisannes.